

**FICHE DE POSTE**

**IDENTIFICATION DU POSTE**

**CADRE SPECIALISE REFERENT SPORT SNU DE L'AVEYRON, MEMBRE DE L'EQUIPE DE SOUTIEN**

Au sein du centre d'accueil de mineurs SNU

**Les personnes intéressées doivent manifester leur intérêt avant le 22 Avril 2022 en envoyant un CV et une lettre de motivation aux contacts RH indiqués dans les fiches de poste.**

**L'objet de la candidature devra mentionner « candidature au poste (de cadre spécialisé, référent sport) du centre SNU 2022 ».**

**Des entretiens individuels de recrutement auront lieu. Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement aux candidats invités à un entretien.**

**DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE**

**CATEGORIE: A**

**POINTS NBI :**

**FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME**

**DOMAINE FONCTIONNEL RIME**

EXPERTISE

RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

**CONTEXTE DU RECRUTEMENT :**

Poste vacant                       Poste susceptible d'être vacant                       Création (emploi non permanent)

Date souhaitable de prise de fonction : disponibilités occasionnelles à partir de juin 2022 dans le cadre de la préparation du séjour; disponibilité lors des douze jours du séjour de cohésion, du 12 juin au 24 juin et du 3 au 15 juillet 2022 ; disponibilité totale dans la limite d'un contrat de 30 jours maximum.

**LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :**

**Direction ou service :** DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE

**Adresse :** 279 RUE PIERRE CARRERE 12000 RODEZ

**LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT**

**FONCTION :** MEMBRE DE L'EQUIPE DE SOUTIEN / INFIRMIER DU CENTRE

**NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER :** NON

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :** EMPLOI NON PERMANENT (MAXIMUM 30 JOURS)

## CADRE GENERAL :

Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, l'expérience de la mixité sociale et territoriale, le développement d'une culture de l'engagement, l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la dynamisation et la valorisation des territoires.

Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme pour les jeunes âgés de 15 à 16 ans :

- une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les jeunes et leurs familles.
- un séjour de cohésion de douze jours destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de seconde pour les jeunes scolarisés sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

La mise en œuvre du SNU dans l'Aveyron porte sur deux périodes **du 12 au 24 juin 2022 et du 03 au 15 juillet 2022**, au en centres (à définir).

Dans chaque département, une équipe de projet a piloté la mise en œuvre locale du projet sur la base des orientations définies nationalement par la Mission de préfiguration du SNU.

Dans l'Aveyron, un **comité de coordination départemental du SNU** a été installé. Présidé par la préfète, il associe les services départementaux de la préfecture, la direction des services départementaux de l'éducation nationale, la délégation militaire départementale, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, la direction départementale de la sécurité publique, le groupement départemental de gendarmerie, le service départemental d'incendie et de secours, la délégation départementale de l'ARS.

1 chef de projet a été désigné par la préfète, sur proposition de la Directrice académique des services de l'Éducation nationale.

Un **directeur de centre** est désigné par le comité départemental de coordination. Dès sa nomination il intègre l'équipe de projet départementale pour participer à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires et au recrutement des encadrants du séjour. Il dirige le séjour de cohésion et participe à son évaluation, ainsi qu'à la définition des aménagements souhaitables.

Le directeur de centre forme une équipe de direction composée d'un **adjoint éducatif**, chargé des activités et d'un **adjoint encadrement**, chargé de la direction et de la coordination des cadres.

**Une équipe de soutien de trois personnes** est à disposition du directeur et de ses adjoints. Elle appuie les cadres de contact et les tuteurs. Cette équipe est composée :

- d'un infirmier, qui assure la fonction de référent sanitaire du séjour et qui dispense les soins infirmiers aux jeunes volontaires et aux cadres, met en œuvre la procédure relative au repérage des jeunes éloignés du système de santé selon les procédures prévues par le cadrage national et qui seront explicités au candidat par la cheffe de projet et contribue à la promotion de la santé ;
- d'un référent sport et cohésion, chargé de renforcer le continuum éducatif des séjours veillant à fonder, autant que possible, l'ensemble des activités sur la mise en activité et la cohésion.

Sous l'autorité du chef de centre et en lien avec ses deux adjoints (encadrement et éducatif), le référent sport et cohésion participe à la conception, l'organisation et la mise en œuvre des activités sportives et de cohésion, en appui des cadres de compagnie et des tuteurs, au bénéfice des jeunes volontaires.

Membre de l'équipe de soutien auprès de la direction du centre, c'est un acteur du projet pédagogique du séjour de cohésion, dès la conception et jusque dans la conduite.

Professionnel ou expérimenté dans l'éducation des jeunes par les activités physiques et sportives, il intègre la dimension du sport en équipe pour renforcer la cohésion des compagnies et éduquer les volontaires du centre aux

valeurs de la démocratie. Les activités physiques et sportives, en équipe, sont présentées comme un lieu d'entraide, d'accueil des différences, d'unité, de cohésion et de joie partagée.

Il aide à promouvoir une pratique sportive où chacun prend conscience qu'il a besoin des autres et où la seule performance recherchée est un objectif atteint ensemble.

Dans l'esprit des valeurs de l'olympisme, il procure ses conseils à tous, jusqu'aux tuteurs, dans tous les aspects éducatifs et de la construction de la personnalité : goût de l'effort, joie de participer, dépassement de soi, courage face aux difficultés, patience, persévérance, respect de la règle, fair-play, etc.

Il propose à l'équipe de direction d'organiser des activités de cohésion propre à créer un esprit de centre (nom de promotion, activités culturelles, artistiques, soirée détente, musique, chants et chorale, réalisation d'un clip vidéo, etc.).

Ainsi, les activités du référent sport et cohésion s'exercent dans les trois domaines suivants :

- 1. Conception des activités de cohésion, sportives, artistiques et culturelles - Préparer les activités en amont du séjour de cohésion et les adapter, si besoin, durant le séjour conformément au cadrage national et au projet pédagogique du centre : définition des objectifs, contenus, outils, faisabilité logistique, administrative et financière. Les activités contribuent à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie communes.
- 2. Mise en œuvre des activités - Lors du séjour de cohésion, mettre en œuvre les activités programmées et les ajuster aux meilleures conditions garantissant la sécurité des jeunes et le respect du projet pédagogique.
- 3. Promotion des activités physiques et sportives et de leurs bénéfices notamment sur la santé.
  - Coordonner son action avec l'infirmier référent sanitaire du centre ;
  - travailler en transversalité avec l'opérateur retenu pour animer le module promotion de la santé.

Enfin, il assure les relations avec les services compétents dans les territoires ainsi qu'avec les associations sportives et autres partenaires du champ associatif.

**EFFECTIFS DE LA STRUCTURE :** 112 VOLONTAIRES, 16 ENCADRANTS DIRECTEUR COMPRIS

#### **DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)**

##### **CONNAISSANCE**

Bonne connaissance du public adolescent (jeunes âgés de 15 et 17 ans) ;

Du cadre spécifique des accueils collectifs de mineurs ;

De la réglementation applicable aux activités sportives en accueils collectifs de mineurs (arrêté du 25 avril 2012 notamment) ;

Des dispositifs d'éducation et de formation ;

##### **COMPÉTENCES**

Capacité au leadership et maîtrise de soi ;

Sens des relations humaines et capacité à l'empathie avec la jeunesse ;

Sens de l'initiative ;

Sens de l'organisation

Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés ;

##### **EXPERIENCES SOUHAITEES**

Expérience de formation ou d'encadrement au sein des armées ou de l'Education Nationale ou des associations de jeunesse ;

Expériences dans l'animation sportive est souhaitée ;

Compte-tenu de l'implantation du séjour de cohésion dans un environnement rural et propice aux sports de nature, une connaissance de ce champ est valorisée ;

Permis B obligatoire.

##### **DIPLOMES RECHERCHES**

Brevet d'Etat dans une discipline sportive collective ;

Maître nageur sauveteur ou BNSSA

**PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :**

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input type="checkbox"/> D'autres ministères      |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère             | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input type="checkbox"/> Les autres directions               | <input type="checkbox"/> Le secteur privé          | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers |

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :**

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle  
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale  
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

**Rémunération Brute** : 91,90 euros / jour soit 2 756 euros pour un séjour sur une base de 30 jours dont 15 jours en jour de cohésion, 11 jours de formation et préparation, et 4 jours de repos compensateurs.

**Base de données du ministère de l'éducation nationale du 21 novembre 2021 conformément aux éléments constitutifs des contrats**

**VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)**

Isabelle JOUBERT Cheffe de projet SNU de l'Aveyron et la Lozère, DSDEN de l'Aveyron ([isabelle.joubert@ac-toulouse.fr](mailto:isabelle.joubert@ac-toulouse.fr))  
Nathalie RATAJCZAK, secrétaire administrative chargée du SNU, SDJES de l'Aveyron ([sdjes12-snu@ac-toulouse.fr](mailto:sdjes12-snu@ac-toulouse.fr))

**Les personnes intéressées doivent manifester leur intérêt avant le 22 Avril 2022 en envoyant un CV et une lettre de motivation aux contacts RH indiqués dans les fiches de poste.**

**L'objet de la candidature devra mentionner « candidature au poste de [titre du poste souhaité] – SNU 2022 ». Des entretiens individuels de recrutement auront lieu. Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement aux candidats invités à un entretien.**

**Disponibilité demandée semaine 10 pour participer au premier groupe de travail sur les activités.**